

Contexte :

Le 31 mai 2021, FRANSAT débute une campagne de remplacement des anciennes cartes d'accès FRANSAT HD PC6.

Pourquoi les anciennes cartes FRANSAT HD PC6 doivent-elles être remplacées ?

L'intensification du piratage constatée ces dernières années engendre désormais la nécessité de renouveler les cartes d'accès de manière cyclique, en introduisant systématiquement la plus récente génération technologique de carte dès que celle-ci est disponible. De cette façon, le réseau de diffusion de FRANSAT est en permanence mis à niveau avec les technologies de cryptage et de contrôle d'accès les plus performantes.

C'est pourquoi les anciennes cartes PC6 distribuées à partir de 2015 qui n'avaient pas de limite de durée d'utilisation devront être progressivement remplacées par la nouvelle génération de cartes PC7 et dont la durée d'utilisation est de 4 ans.

Quels utilisateurs FRANSAT sont concernés ?

Seuls sont concernés vos clients équipés d'un décodeur ou module TV FRANSAT associé à une carte HD PC6 dont le numéro est compris **entre 333 79 XX XXX et 333 90 XX XXX**.

Pour savoir si sa carte d'accès FRANSAT doit être bientôt remplacée, l'utilisateur peut tester son numéro de carte sur le [site de Fransat](#).

Comment les utilisateurs sont-ils informés ?

Des messages d'information s'afficheront sur leur écran TV en les invitant à procéder sans tarder au renouvellement de leur carte. Seuls les possesseurs d'une carte FRANSAT HD PC6 seront destinataires de ces messages. S'ils ont un compte client FRANSAT ([Espace Client](#) sur le site de FRANSAT), ils recevront également des rappels par emails.

Les utilisateurs recevront un premier message d'alerte 3 semaines avant la date d'invalidation de la carte.

« VOTRE CARTE FRANSAT DOIT ETRE REMPLACEE AVANT LE
POUR EVITER L'ECRAN NOIR, COMMANDEZ SANS TARDER
VOTRE NOUVELLE CARTE SUR FRANSAT.FR ».

Cette campagne d'information sera déployée à partir du 31 mai 2021 de manière échelonnée à travers des lots successifs. Les premières cartes visées sont les plus anciennes.

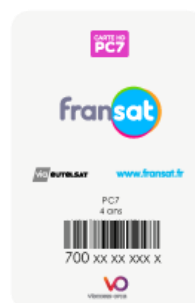
A défaut de l'acquisition d'une nouvelle carte dans un délai de **3 semaines** à compter de l'apparition du premier message à l'écran, les clients concernés ne pourront plus recevoir les chaînes de la TNT. Il est donc important de la remplacer sans attendre le dernier moment.

Comment fonctionne la nouvelle carte de remplacement FRANSAT HD PC7 4 ans ?

La nouvelle carte de remplacement FRANSAT HD PC7 4 ans est facilement reconnaissable. Elle est estampillée « **PC7** » en face avant et son numéro figurant en face arrière commence par le préfixe 700.



FACE AVANT



FACE ARRIERE

Sa durée d'utilisation est de 4 ans à compter de sa première insertion dans le décodeur (ou module TV).

Elle possède une date limite d'insertion qui est fixée 2 ans après sa date de production. Cette date limite figure en page 1 du dépliant des Conditions Générales d'Utilisation accompagnant la carte dans son emballage. Si la carte d'accès est insérée pour la première fois après cette date, la durée de vie de la carte d'accès sera diminuée de la période de dépassement (par exemple, si la carte est insérée 2 mois après la date limite d'insertion, elle fonctionnera pendant une durée de 3 ans et 10 mois).

Une fois la durée d'utilisation de 4 ans expirée, elle ne permettra plus la réception des chaînes de la TNT et l'utilisateur devra s'en procurer une nouvelle pour continuer à les recevoir.

Comment l'utilisateur Fransat peut-il acheter sa nouvelle carte FRANSAT ?

L'achat peut se faire

- chez un revendeur agréé au prix public conseillé de 20€ TTC
- sur www.fransat.fr au prix de 15€ TTC (livraison incluse)

La nouvelle carte FRANSAT PC7 4 ans est expédiée dans un délai de 7 jours ouvrés si le paiement est effectué par CB ou 14 jours en cas de paiement SEPA.

Quelles sont les conditions d'achat et de revente des cartes FRANSAT HD de remplacement ?

Les revendeurs agréés FRANSAT peuvent proposer à la vente en magasin des cartes de remplacement pour les clients nécessitant un changement de leur carte HD PC6 (suite notamment à l'affichage du message d'information sur leur écran TV).

Afin de vous permettre d'accompagner vos clients dans cette démarche, les lots de cartes de remplacement PC7 HD 4 ans sont d'ores et déjà disponible en commande sur votre [compte revendeur](#), espace « Boutique cartes ». Le prix d'achat de la carte sera de 10€ HT et elles peuvent être commandées par lots de 5 ou 10 cartes. Le coût de la livraison est à la charge du revendeur.

Vous pouvez ainsi proposer des cartes de remplacement FRANSAT au prix public conseillé de 20€ TTC.

Les lots de cartes PC6 4 ans que vous auriez éventuellement encore en stock restent par ailleurs pleinement valables et commercialisables car elles garantissent une durée d'utilisation de 4 ans (sous réserve d'une première insertion dans le décodeur ou module TV avant la date limite d'initialisation figurant en page 1 du dépliant des Conditions Générales d'Utilisation accompagnant la carte dans son emballage).

Les anciennes cartes FRANSAT PC6 dans les installations collectives (FRANSAT PRO) sont-elles concernées ?

À ce jour, les cartes FRANSAT PRO pour le collectif ne sont pas concernées par cette campagne de remplacement.

Pourquoi FRANSAT met en place une durée d'utilisation de 4 ans sur ces nouvelles cartes ?

Par souci d'information transparente pour les utilisateurs, les nouvelles cartes FRANSAT ont depuis 2019 une durée d'utilisation prédéfinie de 4 ans comme cela se fait déjà chez d'autres opérateurs. Cette durée de 4 ans correspond à la durée moyenne observée d'une génération de carte d'accès avant démarrage des actes de piratage sur la technologie correspondante.

Que se passe-t-il si le client a acheté récemment un pack FRANSAT avec une carte FRANSAT HD PC6 « sans limite de durée » ? ou si j'ai encore en stock des packs FRANSAT avec carte HD PC6 « sans limite de durée » ? Comment faire ?

Les clients ayant fait ou faisant l'acquisition d'un pack FRANSAT incluant une ancienne carte HD PC6 moins de 2 ans à compter de sa date d'invalidation pourront bénéficier d'un échange gratuit par FRANSAT sous réserve de produire la facture indiquant la date d'achat de l'équipement concerné.

Comment faire si un client souhaite s'abonner à une option TV payante sur une ancienne carte FRANSAT PC6 ?

Depuis le 26 avril 2021, les prises d'abonnements sur carte PC6 ne sont plus possibles, les clients peuvent prendre RDV avec la hotline FRANSAT via [l'Assistance en ligne](#) pour obtenir une carte compatible dans le cadre de leur abonnement.

Les clients avec un abonnement actif sur carte PC6 seront contactés par FRANSAT qui leur indiquera la procédure adaptée pour effectuer le changement de leur carte.